



Crédit photo : UQTR



Crédit photo : Photographie Marc Bailey

#### Biographies

Docteure en philosophie de l'éducation et professeure associée au département des Sciences de l'éducation de l'Université du Québec à Trois-Rivières, Marie-Paule Desaulniers s'est intéressée à l'éthique de l'enseignement après avoir travaillé en éducation sexuelle scolaire. En collaboration avec France Jutras et Georges A. Legault de l'Université de Sherbrooke, elle a publié de nombreux textes sur l'éthique et les valeurs professionnelles en enseignement.

Docteure en philosophie de l'éducation et professeure titulaire en Fondements de l'éducation au Département de pédagogie de l'Université de Sherbrooke, France Jutras s'intéresse au rôle des valeurs personnelles, professionnelles et sociales dans le développement professionnel des enseignants, tout particulièrement en ce qui a trait à l'éthique professionnelle. Son cadre de référence se situe dans une perspective d'éthique appliquée et d'éducation à la citoyenneté.

## La responsabilité professionnelle des enseignants

### L'éthique professionnelle : dimension intrinsèque du travail enseignant

Par Marie-Paule Desaulniers, professeure associée au département des Sciences de l'éducation de l'Université du Québec à Trois-Rivières et France Jutras, professeure titulaire en Fondements de l'éducation au Département de pédagogie de l'Université de Sherbrooke.

**Parfois, l'éthique professionnelle est présentée comme un moyen de contrôle externe des comportements, reposant sur une codification des conduites acceptables et de celles qui sont inacceptables dans le cadre de la pratique d'une profession. Cette conception de l'éthique professionnelle est insuffisante pour inspirer la pratique et ne rend pas justice au sens du travail enseignant. Ici, nous présentons une autre conception de l'éthique professionnelle de l'enseignement : l'éthique professionnelle constituerait plutôt une dimension intrinsèque de la façon d'assumer ses responsabilités professionnelles comme enseignante ou enseignant, en fonction de la mission sociale de la profession et des valeurs de l'éducation. C'est ainsi que nous examinerons l'éthique professionnelle incarnée dans les composantes essentielles du travail enseignant au quotidien : la relation au savoir et à la culture; la relation aux élèves; les relations interpersonnelles dans l'école; la relation à la société.**

Comment se fait-il qu'on parle autant d'éthique actuellement dans les débats sociaux? En quoi les enseignantes et enseignants sont-ils concernés par cette question? Peut-on définir l'éthique professionnelle du personnel enseignant et en quoi elle consiste? Devrait-elle se limiter à la relation avec les élèves? Il s'agit de questions qui doivent être

approfondies et discutées. Afin d'apporter quelques pistes de réponse, nous mettrons d'abord en évidence que l'éthique fait suite à une demande sociale qui concerne les responsabilités de tous les professionnels dans la société. Puis, nous présenterons le cadre de l'éthique appliquée qui a contribué à préciser l'éthique professionnelle, y compris celle du personnel enseignant. Cela nous amènera à dégager des composantes essentielles de l'éthique professionnelle de l'enseignement. Finalement, nous noterons que l'éthique professionnelle n'est pas quelque chose qui s'ajoute au travail des enseignants, mais qu'elle en fait partie de manière intrinsèque.



Crédit photo : Archives Université de Sherbrooke.

### Une demande sociale

La demande d'éthique est omniprésente dans la société québécoise; elle concerne tous les domaines, toutes les professions. Elle exige des professionnels qu'ils agissent de façon responsable auprès des personnes qui recourent à leurs services afin de maintenir et de préserver la relation de confiance nécessaire à l'intervention professionnelle. La responsabilité signifie, d'une part, que le professionnel base ses décisions et son agir sur une analyse de la situation, des besoins et des circonstances particulières et, d'autre part, qu'il soit en mesure de répondre de ses actes en fonction de savoirs, de savoir-faire et de savoir-être reconnus dans son domaine d'intervention. En ce qui concerne spécifiquement le personnel enseignant, l'ensemble des savoirs relatifs à la pratique professionnelle est décrit et même codifié sous forme de compétences dans le référentiel ministériel qui sert de fondement à la formation à l'enseignement (MEQ, 2001). L'atteinte d'un niveau de développement adéquat en formation initiale est reconnue par un baccalauréat en enseignement et par la qualification légale que permet d'obtenir ce diplôme universitaire, soit le brevet d'enseignement. Cette compétence professionnelle fonde l'autorité et le pouvoir d'intervenir auprès des élèves. Mais les enseignantes et enseignants doivent le faire d'une façon responsable. C'est pourquoi le personnel enseignant n'échappe pas à la demande éthique actuelle.

Parallèlement, avec la réforme de l'éducation des années 2000, on attend des enseignantes et enseignants qu'ils agissent de manière autonome et responsable lors de leurs interventions. Ils ont bien sûr une obligation de moyens et non une obligation de résultats. En effet, de nombreuses variables externes, que le professionnel ne contrôle pas, peuvent influencer sur le résultat : le professionnel doit toutefois pouvoir justifier les gestes posés et les moyens pris pour atteindre le résultat espéré. La conception professionnelle du travail enseignant constitue un progrès notable par rapport à une conception technique et routinière de l'enseignement, et un grand défi à relever. Cela fait bien ressortir l'importance qu'on reconnaît à l'enseignement et au personnel enseignant. Cependant, même si on s'attend que les enseignants agissent comme des professionnels, ils ne bénéficient pas de l'encadrement que procurent les codes de déontologie aux membres des ordres professionnels. Leur éthique professionnelle doit dès lors être clarifiée.

### Une éthique ancrée dans la pratique

Depuis une quarantaine d'années, le cadre de référence de l'éthique appliquée s'est développé en Amérique du Nord à partir d'analyses de pratiques et de problèmes du terrain. Les transformations occasionnées par les avancées technologiques et la reconnaissance de la diversité en matière de valeurs et de conduites en société ont fourni de nombreuses

situations qui ont nourri le développement de l'éthique appliquée. Lorsqu'elle est mobilisée pour comprendre les professions et le travail des professionnels, l'éthique appliquée prend le nom d'éthique professionnelle. Dans ce cadre, elle a contribué à préciser les valeurs et les finalités de chaque profession, à rendre explicite une conception commune des tâches à effectuer et des normes de pratique, ainsi qu'à constituer une sorte d'idéal collectif partagé. Généralement définie par le groupe des professionnels eux-mêmes et vue par ses membres comme une forme d'autorégulation de leur pratique et de leurs comportements, l'éthique permet de bien situer la responsabilité professionnelle. En discutant du sens de leur profession, de leur rôle dans la société, des valeurs à la base de leurs tâches, les professionnels en général et, dans le cas qui nous intéresse, les enseignantes et enseignants précisent pour eux-mêmes et pour la société à la fois leur identité professionnelle et leur éthique professionnelle, lesquelles se renforcent mutuellement.

On peut donc dire que l'éthique professionnelle de l'enseignement fournit un cadre qui met en relief la spécificité de la profession enseignante, ses buts, sa mission et ses valeurs. C'est ce qui donne sens aux dimensions incontournables de la pratique enseignante que nous allons examiner : la relation au savoir et à la culture; la relation aux élèves; les relations interpersonnelles dans l'école et la relation à la société (Desaulniers et Jutras, 2012).

### **La relation au savoir et la culture**

Les enseignantes et enseignants sont des transmetteurs directs et indirects du savoir et de la culture auprès des élèves. Leurs compétences dans ce domaine portent autant sur les connaissances disciplinaires que sur les moyens didactiques et pédagogiques pour les transmettre et les faire apprendre. L'ignorance ne permettrait pas à un enseignant de donner accès aux connaissances, de même que la maîtrise d'une seule méthode pédagogique ne lui permettrait pas non plus de s'adapter aux divers modes d'apprentissage des élèves. Dans les deux cas, l'enseignant ne pourrait assumer sa fonction de vecteur de connaissances et de passeur culturel, car il manquerait de moyens. L'honnêteté intellectuelle, la mise à jour de ses connaissances, la retenue quand le savoir touche des domaines émotifs ou privés comme dans l'enseignement de l'éthique et de la culture religieuse, le respect de la propriété intellectuelle dans le cas de travaux ou de notes de cours des collègues, le respect

des programmes d'études sont des manifestations de l'éthique professionnelle enseignante. Certes la complexité des savoirs évolue selon les différents ordres d'enseignement, mais les enseignantes et enseignants demeurent ceux qui donnent accès au savoir et qui ont la liberté de décider de la manière de le faire. Ils ne sont cependant pas libres de déterminer tout le contenu de leur enseignement; ils peuvent l'enrichir, mais ils doivent au moins enseigner le programme. De plus, ils doivent agir en cohérence avec les grandes orientations éducatives explicitées dans la politique éducative (MEQ, 1997) et la Loi sur l'instruction publique. Ces contraintes montrent bien que la profession enseignante est une profession qui s'inscrit dans un mandat social et non un métier individuel, même si chaque enseignant prend de nombreuses décisions par lui-même et qu'il est seul avec ses élèves dans sa classe.

### **La relation aux élèves**

La profession enseignante comporte une dimension relationnelle importante. Elle se nourrit de la relation avec les élèves, qu'elle alimente à son tour. Les valeurs indispensables aux relations humaines, telles le respect, l'engagement, la justice, sont non seulement chères aux enseignantes et enseignants, mais elles sont aussi constitutives de la relation pédagogique. Sans ces valeurs, ils ne peuvent établir de relations significatives avec leurs élèves ni instaurer la confiance nécessaire à l'apprentissage et au développement. Il n'est pas toujours facile pour les enseignantes et enseignants de déterminer quelle est la distance la plus favorable à l'apprentissage des jeunes – et pas seulement la plus agréable pour eux-mêmes –, mais il leur revient de la trouver et de la maintenir dans leur classe pour établir un climat propice au développement de tout un chacun.

En raison de l'autorité qui leur est conférée et reconnue, les enseignantes et enseignants ont un certain pouvoir sur leurs élèves. Ce pouvoir est particulièrement marquant en ce qui concerne l'évaluation : c'est pourquoi les valeurs de justice et d'équité sont sans cesse rappelées. La négligence ou l'abus de pouvoir sont des risques réels communs à toutes les personnes en autorité. En ce sens, les règles de l'école, les codes de vie et la gestion de classe sont des auxiliaires de l'autorité des enseignants et n'ont qu'une seule justification et une seule fonction : fournir les outils et les encadrements appropriés pour aider les

élèves à apprendre et à se développer à la fois d'une manière individuelle et collective.

### Les relations interpersonnelles dans l'école

Les enseignantes et enseignants ne considèrent pas spontanément leurs relations avec leurs collègues, le personnel administratif et le personnel de soutien de l'école ou encore avec les parents comme relevant de leur éthique professionnelle. Pourtant, ils travaillent en équipe, ils évaluent ensemble des projets et des bulletins, ils animent des activités à l'école, ils rencontrent les parents et sollicitent leur collaboration. Toutes ces interventions contribuent à la cible éducative : soutenir les élèves dans leur apprentissage et leur développement. Dans ces diverses relations qui dépassent les murs de la classe, la collégialité, l'entraide, la discrétion et le respect des personnes sont des valeurs essentielles et des facteurs déterminants. Plus encore, la prise en compte du contexte et des règles de l'école fait partie de l'éthique professionnelle, notamment à cause du rôle de modèles des enseignantes et enseignants pour l'apprentissage du vivre-ensemble. De plus, certains projets d'école comme le projet éducatif, par exemple, ne pourraient être réalisés sans l'engagement des enseignants. L'enseignement se révèle ainsi une profession à forte composante collective.

### La relation à la société

L'école est une institution sociale et les enseignantes et enseignants reçoivent leur mandat de la société; ils ont la mission d'instruire, de qualifier et de socialiser les élèves (MEQ, i.e MELS 1997). Même s'il s'agit là des missions traditionnellement dévolues à l'école, le fait de les mettre en exergue ramène les grandes orientations



Crédit photo : Archives Université de Sherbrooke.

du travail enseignant à l'avant-plan : si le rapport au savoir et au savoir-faire est évident, il ne faut pas négliger le développement du savoir-être. Bien que le savoir-être puisse se manifester dans les attitudes et les valeurs individuelles, des attitudes et des valeurs sociales doivent aussi être développées à l'école. La socialisation des élèves peut passer par l'apprentissage collectif et l'organisation du vivre-ensemble dans la classe et dans l'école, par la pratique du dialogue et par l'initiation aux pratiques citoyennes et communautaires. Aucun de ces apprentissages essentiels ne peut avoir lieu sans l'implication des enseignantes et enseignants, qui peuvent ici encore se révéler des modèles inspirants pour les jeunes. Le fait de se centrer sur les missions de l'école leur permet de faire des choix pédagogiques cohérents avec leur rôle professionnel et de pouvoir les justifier en fonction des grands buts éducatifs visés, ce qui relève de leur responsabilité professionnelle.

### Conclusion

Nous avons relevé des dimensions considérées comme incontournables pour l'éthique professionnelle du personnel enseignant. Il est certain cependant que chacun possède des valeurs personnelles et des préférences qui s'incarnent dans une morale personnelle, une éthique personnelle ou une philosophie de l'éducation. On les repère, par exemple, dans l'expression familière : « Dans mon livre à moi, cela se fait ou cela ne se fait pas. » Bien sûr, on ne demandera jamais à une enseignante ou un enseignant de renier ce qui fait la spécificité de sa propre personne. Mais, dans un cadre de responsabilités professionnelles, les valeurs et convictions personnelles ne suffisent pas pour inspirer et soutenir une pratique professionnelle qui vise des finalités socialement partagées. Il faut revenir à la mission de l'école, aux finalités éducatives et aux rôles des enseignants par rapport à ces objectifs éducatifs pour élaborer une éthique professionnelle de la profession enseignante. Même si le questionnement sur le rôle professionnel des enseignants et la fonction de l'école dans la société peut paraître abstrait pendant la formation initiale à l'enseignement, ou moins significatif que la réalisation de tâches concrètes lors d'un stage, il s'avère essentiel pour prendre conscience de ce que comporte l'éthique professionnelle. Loin de se résumer à connaître ou même à codifier les bons comportements et ceux qui sont inappropriés, elle porte plutôt sur le sens des gestes posés par les professionnels dans leur pratique au quotidien. L'éthique professionnelle ne saurait être

dissociée de la nécessité d'assumer ses responsabilités dans son travail. Elle fait donc partie du travail enseignant de manière intrinsèque, à tout moment de la pratique, c'est-à-dire avant, pendant et après l'intervention. ■

### Références bibliographiques

- Desaulniers, M.-P. et F. Jutras (2012). *L'éthique professionnelle en enseignement : fondements et pratiques*, 2<sup>e</sup> édition, Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Gouvernement du Québec (1997). *L'école tout un programme*, Énoncé de politique éducative. Québec : Ministère de l'Éducation.
- Gouvernement du Québec (2001). *La formation à l'enseignement : les orientations, les compétences professionnelles*. Québec : Ministère de l'Éducation.
- Gouvernement du Québec. *Loi sur l'instruction publique*. L.R.Q., c. I-13.3.

**ASSOCIATION  
DES ÉCRIVAINS QUÉBÉCOIS  
POUR LA JEUNESSE**

DEPUIS 1992 [WWW.AEQJ.COM](http://WWW.AEQJ.COM)

La porte qui mène à la littérature jeunesse !

**20  
ans** Ça se fête !

CONSEIL DES ARTS  
DE MONTRÉAL



**L'AEQJ, VINGT ANS DE LITTÉRATURE AVEC ET POUR LES JEUNES !**

UN AUTEUR JEUNESSE DANS SA CLASSE, C'EST TOUJOURS UN BEAU CADEAU POUR LES ÉLÈVES !



